

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL DES PATIENTS PRIS EN CHARGE AU CENTRE HOSPITALIER RAVENEL

Le Centre Hospitalier Ravenel est un établissement de santé public spécialisé en santé mentale dont les missions sont définies par le Code de la santé publique.

Le Centre Hospitalier Ravenel accorde une haute importance à la protection des données à caractère personnel relatives à ces patients. A cet égard, il s'engage à respecter :

- la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite loi « Informatique et Liberté »,
- et le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données), dénommé « RGPD ».

La présente politique de confidentialité a pour objet de fournir une information générale sur la manière dont le Centre Hospitalier Ravenel collecte et traite les données à caractère personnel des patients qu'il prend en charge.

Le terme « vous », ci-après utilisé, vise le patient (ou son représentant légal le cas échéant).

1 - Définitions

Pour une bonne compréhension de la présente politique, les termes suivants ont le sens défini par le RGPD :

Donnée à caractère personnel :

Toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci- après dénommée «personne concernée») ; est réputée identifiable une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement.

Données sensibles :

Données à caractère personnel qui révèlent l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale, ainsi que le traitement des données génétiques et des données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique, des données concernant la santé ou des données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique.

Données concernant la santé :

Données à caractère personnel relatives à la santé physique ou mentale (présente ou future) d'une personne physique, y compris la prestation de services de soins de santé, qui révèlent des informations sur l'état de santé de cette personne.

Trois catégories de données entrent dans le champ de cette définition :

- les informations relatives à une personne physique collectées lors de son inscription en vue de bénéficier de services de soins de santé ou lors de la prestation de ces services,
- les informations obtenues lors du test ou de l'examen d'une partie du corps ou d'une substance corporelle (y compris les données génétiques et biométriques),
- les informations concernant une maladie, un handicap, un risque de maladie, les antécédents médicaux, un traitement clinique ou l'état physiologique ou biomédical de la personne concernée (indépendamment de sa source qu'elle provienne par exemple d'un médecin ou d'un autre professionnel de santé, d'un hôpital, d'un dispositif médical ou d'un test de diagnostic in vitro).

Traitement :

Toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel.

Pseudonymisation :

Traitement de données à caractère personnel opéré de telle façon que celles-ci ne puissent plus être attribuées à une personne concernée précise sans avoir recours à des informations supplémentaires.

Responsable de traitement :

La personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement.

Sous-traitant :

La personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement et sur instruction de ce dernier.

Destinataire :

Personne physique ou morale, autorité publique, le service ou tout autre organisme qui reçoit communication de données à caractère personnel, qu'il s'agisse ou non d'un tiers autorisé. Par exemple : partenaire, prestataire, établissement de santé, structure médico-sociale, professionnel de santé exerçant en ville,...

Tiers « autorisé »

Personne physique ou morale, autorité publique, service ou organisme autorisé à accéder à certaines données à caractère personnel parce qu'une loi l'y autorise expressément.

Par exemple : les organismes de sécurité sociale dans le cadre de la lutte contre la fraude, les professions réglementées, les administrations de la justice, de la police et de la gendarmerie,...

2 – Objet des traitements

Le Centre Hospitalier Ravenel est amené à recueillir et à traiter des données à caractère personnel vous concernant dans le cadre de votre prise en charge médicale ou thérapeutique.

Ces données sont recueillies et conservées dans un dossier patient individualisé.

Le dossier du patient est le lieu de recueil et de conservation des informations de natures administratives, médicales, paramédicales, médico-sociales et sociales, formalisées et actualisées, enregistrées pour tout patient accueilli, à quelque titre que ce soit, dans un établissement de santé. La constitution d'un dossier patient obéit à une obligation légale portée par le Code de la santé publique.

3 - Identité du Responsable de traitement

Le responsable de traitement est :

Le Centre Hospitalier Ravenel, personne morale de droit public,

- enregistrée sous le numéro SIREN : 268800844
- représentée légalement par sa Directrice
- et localisée 1115, avenue René Porterat – 88500 MIRECOURT.

4 - Finalités des activités de traitement

Les données à caractère personnel vous concernant, recueillies et traitées par le Centre Hospitalier Ravenel, ont pour finalités :

- la gestion administrative, médicale et paramédicale du dossier patient,
- la dispensation et la facturation d'actes de diagnostic, de prévention, de surveillance et de traitement,
- la gestion des systèmes et services de soins de santé,
- la coordination ou la continuité des soins, la prévention, le suivi médico-social et social.
- la mise en œuvre de la politique de santé publique et des dispositifs de vigilance destinés à garantir la sécurité sanitaire,
- l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins et une gestion des risques,
- le respect d'obligations légales et réglementaires à l'égard de tiers autorisés par la loi, sur leur demande ponctuelle et dans la limite de la réglementation,
- la réalisation de statistiques et d'études à usage exclusif de l'établissement,

- des activités de recherche, d'étude ou d'évaluation dans le domaine de la santé,
- des activités d'enseignement,
- la gestion des correspondances et relations avec l'établissement,

5 - Licéité des activités de traitement

La licéité des activités de traitement est fondée sur :

- Les missions des établissements de santé définies par le Code de la Santé Publique,
- L'exercice d'une mission d'intérêt public (art. 6-1-e du Règlement Général sur la Protection des Données « RGPD »),
- Le régime dérogatoire encadrant le traitement de données sensibles au sens du RGPD (art. 9.2 du RGPD).

Le Centre Hospitalier Ravenel peut également être conduit à recueillir votre consentement exprès, spécifique et préalable lorsque cela est nécessaire au regard de la réglementation applicable.

Catégories de données à caractère personnel

Le Centre Hospitalier Ravenel peut être amené à recueillir et à traiter les catégories de données suivantes :

- **Données administratives**, telles : identité, identifiant permanent d'identité (IPP), état-civil, coordonnées, contacts et personnes désignées du patient, vie personnelle (situation familiale, mode de vie, modalités de transport,...), situation professionnelle, vie scolaire ou études,...
- **Données relatives aux caractéristiques et au parcours de la prise en charge** (par exemple : dates d'entrée et de sorties, modes de prise en charge, mouvements lors de la prise en charge, médecin ou établissement adresseur,...)
- **Données de nature économique ou financière**, par exemple : ressources, montant du loyer,...
- **Données sociales**, par exemple : données d'assurance sociale dont le numéro de sécurité sociale (NIR), régimes de protection juridiques, situations locatives, situation au regard de l'aide sociale à l'enfance le cas échéant,...
- **Documents de nature juridique**, par exemple : décisions de jugement de tutelle, informations relatives aux interventions et décisions du Juge des Libertés et de la Détention, arrêtés (du maire, du représentant de l'Etat,...) accompagnés de pièces justificatives dans le cadre de soins sans consentement,...

- **Données médico-administratives** telles, par exemple, cotations et codages d'actes,
- **Données médico-sociales** telles, par exemple, celles relatives aux situations de handicap,
- **Données sensibles** dont des données concernant la santé, sauf données génétiques et biométriques,
- **Données transmises par vous-même,**
- **Documents générés et reçus**

Source des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel traitées par le Centre Hospitalier Ravenel peuvent être recueillies auprès :

- de vous-même,
- de la ou des personnes de confiance que vous avez désignées,
- d'acteurs participant à la coordination ou la continuité des soins, à la prévention, au suivi médico-social et social.

6 - Catégories de destinataires des données

Les destinataires internes de données à caractère personnel sont les personnels médicaux, soignants, administratifs techniques, logistiques du Centre Hospitalier Ravenel, dûment habilités et soumis au secret professionnel, disposant de droits d'accès différenciés et limités à certaines informations selon le périmètre des missions de chacun.

Dans le cadre de nos activités de recherche, deux cas de figures sont à distinguer :

- seuls les membres de l'équipe de soins accèdent à des données personnelles lorsque la recherche est menée par eux-mêmes et pour leur usage exclusif (la recherche est dite « interne »).
- Pour les autres recherches, des données à caractère personnel non-nominatives peuvent être rendues accessibles à des personnes habilitées, n'appartenant pas à l'équipe de soins, internes ou externes à l'établissement.

Dans ce cas, vous aurez préalablement reçu une information et vous aurez la possibilité d'exprimer votre consentement ou votre refus selon les modalités qui vous auront été indiquées.

Le Centre Hospitalier Ravenel transmet ou est susceptible de transmettre certaines informations :

- Aux organismes chargés de la gestion d'un régime de base d'assurance maladie dans le cadre du service des prestations ou de leur activité de contrôle,
- Aux organismes de protection sociale complémentaire pour la prise en charge des prestations.

Le Centre Hospitalier Ravenel peut communiquer des informations relatives à votre santé aux destinataires autorisés à les recevoir par la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé et dans le respect des dispositions fixées par celle-ci : titulaire de l'autorité parentale pour les patients mineurs, tuteur pour les patients majeurs sous tutelle, médecin que vous aurez désigné comme intermédiaire, ayant-droit en cas de décès,...

Le Centre Hospitalier Ravenel peut également partager des données à caractère personnel avec des destinataires externes participant à la coordination ou à la continuité des soins, à la prévention, au suivi médico-social et social, dans le respect de la législation ou réglementation applicable.

Des sous-traitants, entendus au sens du RGPD, peuvent avoir accès à des données à caractère personnel, sous le strict contrôle du Centre Hospitalier Ravenel et dans le cadre de mesures de sécurité appropriées pour assurer la disponibilité, la confidentialité et l'intégrité des données.

En application du premier alinéa de l'article L. 6113-8 du Code de la santé publique et dans le cadre défini au même article, le Centre Hospitalier Ravenel est susceptible de devoir transmettre à l'agence régionale de santé (A.R.S), à l'Etat ou à toute personne publique qu'il désigne, ainsi qu'aux organismes d'assurance maladie des données à caractère personnel nécessaires à l'élaboration et à la révision du projet régional de santé, à la détermination de ses ressources, à l'évaluation de la qualité des soins, à la veille et la vigilance sanitaires, ainsi qu'au contrôle de son activité de soins et de sa facturation.

Les destinataires de ces données à caractère personnel mettent en œuvre, sous le contrôle de l'Etat au plan national et des agences régionales de santé (A.R.S) au plan régional, un système commun d'informations respectant l'anonymat des patients ou, à défaut, ne comportant ni leur nom, ni leur prénom, ni leur numéro d'inscription au Répertoire national d'identification des personnes physiques (R.N.I.P.P), et dont les conditions d'élaboration et d'accessibilité, notamment aux établissements de santé publics et privés, sont définies par voie réglementaire.

Enfin, le Centre Hospitalier Ravenel peut être soumis par obligation légale ou réglementaire à transmettre des données à caractère personnel à des tiers « autorisés » par la loi. Un tiers autorisé ne peut obtenir des informations contenues dans un fichier que sous certaines conditions relatives à la demande qui doit :

- Etre écrite et préciser le texte législatif justifiant la demande.
- Viser des personnes nommément identifiées ou identifiables (un tiers autorisé ne peut pas avoir accès à l'intégralité d'un fichier).
- Etre ponctuelle.
- Préciser les catégories de données auxquelles il souhaite accéder.

6. 3 – Le cadre spécifique du Système National des Données de Santé (S.N.D.S)

Le Centre Hospitalier Ravenel transmet des données à caractère personnel au Système National des Données de Santé (S.N.D.S).

Créé par la loi de modernisation de notre système de santé (loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016), le S.N.D.S regroupe les principales bases de données de santé publiques existantes : les données de l'Assurance Maladie (base SNIIRAM), les données des hôpitaux (base PMSI), les causes médicales de décès (base du CépiDC de l'Inserm), les données relatives au handicap (en provenance des MDPH - données de la CNSA), un échantillon de données en provenance des organismes d'Assurance Maladie complémentaire.

Le S.N.D.S vise l'amélioration des connaissances sur la prise en charge médicale et l'élargissement du champ des recherches, des études et évaluations dans le domaine de la santé. Le S.N.D.S ne contient aucune donnée directement identifiante (les nom, prénom, numéro de sécurité sociale ou adresse postale des personnes n'y figurent pas). La Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) est responsable du traitement et se charge de sa mise en œuvre.

Pour en savoir plus :

- site internet de la C.N.I.L : <https://www.cnil.fr/fr/snds-systeme-national-des-donnees-de-sante>
- site internet du S.N.D.S : <https://www.snds.gouv.fr/SNDS/Accueil>

7 - Durée de conservation des données

7.1 - Cadre général

Le Centre Hospitalier Ravenel conserve les données à caractère personnel collectées pour une durée limitée. Cette durée est, selon les cas, soit fixée par la loi, soit elle n'excède pas la durée nécessaire à la finalité du traitement considéré.

7.2 - Cadre spécifique du dossier patient :

Le dossier patient est conservé au Centre Hospitalier Ravenel pendant une durée de 20 ans, à compter de la date du dernier séjour du patient dans l'établissement ou de la dernière consultation externe en son sein.

Le délai est prorogé jusqu'au vingt-huitième anniversaire du patient s'il est âgé de moins de 8 ans.

Le dossier patient est conservé pendant une durée de 10 ans à compter de la date de décès du patient (majeur ou mineur) si ce dernier décède moins de dix ans après son dernier passage dans l'établissement.

Les différents délais sont suspendus par l'introduction de tout recours gracieux ou contentieux tendant à mettre en cause la responsabilité médicale de l'établissement de santé ou de professionnels de santé à raison de leurs interventions au sein de l'établissement.

A l'issue de ces délais, le dossier patient est, après visa de l'administration départementale des archives, soit détruit, soit conservé par celle-ci pour des raisons d'intérêt scientifique, statistique ou historique prévues par le RGPD,

8 - Exercice de vos droits

Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD, vous disposez des droits suivants :

- droit d'accès aux données à caractère personnel vous concernant,
- droit de rectification de vos données,
- droit de retirer à tout moment tout consentement que vous avez donné,
- droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.).

Et dans certains cas ou sous certaines conditions :

- droit à l'effacement de vos données,
- droit à la portabilité de vos données,
- droit d'opposition à un traitement de données à caractère personnel pour des motifs légitimes,
- droit à la limitation d'un traitement.

8.1 - Pour toute demande d'accès aux informations de santé vous concernant

Vous êtes invité à vous adresser un courrier postal à la Directrice du Centre Hospitalier Ravenel :

1115, avenue René Porterat
88500 MIRECOURT

La loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé dispose en effet de manière spécifique de l'accès aux informations de santé des patients.

Des dispositions particulières encadrent l'accès aux informations de santé relatives aux mineurs.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser au service des Relations avec les Usagers.

8.2 - Pour toute demande d'exercice des droits relatifs aux données présentes dans le Système National des Données de Santé (S.N.D.S),

Vous êtes prié de vous adresser au Directeur de l'organisme gestionnaire du régime d'assurance maladie obligatoire auquel vous êtes rattaché.

8.3 - Pour toute autre demande d'exercice de droits ou pour toute question relative aux traitements de vos données à caractère personnel

Vous pouvez vous adresser au Délégué à la protection des données personnelles du Centre Hospitalier Ravenel :

- soit par courriel à : dpo@chru-nancy.fr

- soit par courrier postal à :

Madame le Délégué à la protection des données personnelles
DTNIB
Hôpital Marin – CHRU NANCY
92 avenue de Lattre de Tassigny
54035 NANCY Cedex

Il est nécessaire que vous puissiez prouver votre identité.

Après avoir contacté le Centre Hospitalier Ravenel, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) si vous estimez que vos droits sur vos données à caractère personnel ne sont pas respectés ou que les traitements de vos données ne sont pas conformes à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

9 - Modifications

Le Centre Hospitalier Ravenel se réserve le droit de modifier et de mettre à jour la présente politique de confidentialité.

Version valable au 28 mai 2019.